

Service de Garde

N°227
Février 2021

Le service de garde des pharmacies commence le samedi à 12 heures et finit le samedi suivant.

Pour connaître la Pharmacie de Garde, composer le 32 37

Rappel : En cas d'urgence, pour le médecin, Composer le 15.



Infos Municipales

La mairie est ouverte tous les samedis de 9h30 à 12h



Le Centre de Loisirs et l'Espace Jeunes
proposent diverses activités pendant les
Vacances du 22 février au 05 mars.



Pour tout renseignement : s'adresser à la mairie
ou auprès de **Sandy** (06-27-35-80-08) - directeur ou auprès de **Anne** (07-87-16-12-53)



Bibliothèque

La Bibliothèque est ouverte au public

- Lundi 15h30-17h30
- Mercredi 10h00-12h00 // 14h00-17h30
- Vendredi 15h30 – 17h30
- Fermé le samedi



Masque Obligatoire

A partir de 11 ans



**Gel hydroalcoolique
à disposition**

Les permanences seront maintenues sous réserves des annonces gouvernementales.

COVID 19 – VACCINATION des 75 ans et plus

En l'état actuel des informations dont nous disposons et en fonction des stocks de vaccins disponibles vous trouverez ci-après quelques consignes :

-Votre médecin traitant doit vous fournir une attestation d'éligibilité au vaccin

-2 centres de vaccinations vous permettent de vous faire vacciner contre le Covid-19

Dol de Bretagne : 21 rue Eléonore – Daubrée, centre ouvert à partir du mardi 23 février

Saint-Malo : Piscine du Naye, 1 rue Georges Clémenceau

-Vous devez prendre rendez-vous soit :

Via le site internet Doctolib :

Centre de vaccination COVID – Dol de Bretagne

Centre de vaccination du Naye

Ou sur la plateforme départementale au 08.05.69.08.21



Mairie de Plerguer – 35540 – Tél. : 02.99.58.91.27

Ouverture le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; le jeudi 8h30 à 12h et le samedi de 9h30 à 12h

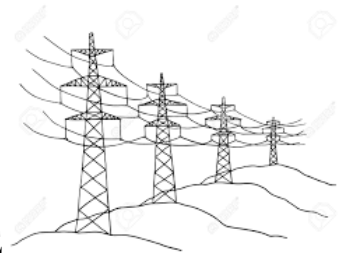
Directeur de Publication : Jean-Luc BEAUDOIN, rédaction : Commission Communication et Mairie.

Ligne électrique haute tension (22 500 volts) Une 2^{ème} phase de travaux en 2021 à Plerguer

Après une première tranche de travaux réalisée sur la commune en 2020
(ligne entre Rennes et Miniac-Morvan),

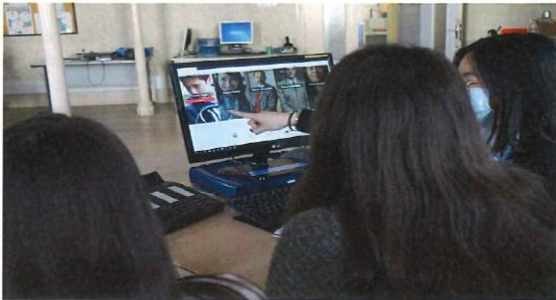
RTE (réseau de transport d'électricité) va réaliser une seconde tranche en 2021
(Ligne Launay-Rance), pour une mise en service prévue en novembre.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la plaquette d'information RTE
sur le site internet de la commune (plerguer.fr)



Vous avez effectué votre recensement militaire auprès de la Mairie :

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ EN LIGNE



- Avant le 1^{er} janvier 2021, si vous n'avez pas été convoqué à votre JDC, vous devez créer votre compte sur MAJDC.FR
- Après le 1^{er} janvier 2021, vous pourrez créer votre compte sur MAJDC.FR à partir du 15 avril 2021

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) à adapter le contenu et la forme des JDC. C'est dans ce cadre que les jeunes administrés se voient convoqués à des JDC en ligne depuis novembre dernier.

L'acte I du confinement a nécessité une interruption des JDC pendant près de 6 mois, avant de reprendre sous un format adapté (JDCa).

L'acte II du confinement s'impose à nous comme un nouveau challenge à relever, aussi, la JDC en ligne a vu le jour. **À ce jour, ce dispositif s'applique jusqu'à nouvel ordre.** Afin d'effectuer leur JDC dématérialisée, les jeunes concernés doivent disposer d'un compte personnel sur le portail **MAJDC.FR**.

AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODESTES POUR PAYER LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE.

MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES

- Solidaire**
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.
- Simple**
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).
- Juste**
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.